



Pouls des places d'apprentissage – Fiche d'information

Résultats du «Pouls des places d'apprentissage» d'octobre 2021

4 novembre 2021

Équipe de chercheurs

Thomas Bolli, Katherine M. Caves, Lena Dändliker, Guillaume Maxence Morlet, Filippo Pusterla, Ladina Rageth, Ursula Renold, Aranya Sritharan

Chaire de systèmes éducatifs, ETH Zurich

Partenaires de recherche

Urs Casty
Domenica Mauch

Yousty.ch Professional.ch

Le «Pouls des places d'apprentissage» relève chaque mois depuis avril 2020 les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Le premier relevé reflétait la situation pendant le confinement, qui s'est ensuite progressivement détendue. Après un été avec un nombre relativement faible de cas et des mesures réduites, la deuxième vague d'octobre a entraîné un nouveau renforcement des mesures (y compris la recommandation de travailler à domicile). Dans la foulée, les restaurants, les bars et les entreprises culturelles, de loisirs et sportives ont été contraintes de fermer. Des règles d'hygiène et de comportement ont été nécessaires pour poursuivre l'enseignement dans les écoles professionnelles et seuls quelques cantons sont passés temporairement aux cours à distance.

En janvier 2021, un confinement partiel a contraint les magasins qui ne vendaient pas des biens non essentiels de fermer. Le télétravail est devenu obligatoire. Les écoles sont cependant restées ouvertes. Ces mesures ont ensuite été progressivement assouplies: le 1^{er} mars, les magasins ont pu ouvrir à nouveau; le 19 avril, les restaurants et les bars ont pu accueillir des clients en plein air et les entreprises culturelles et de loisirs ainsi que les installations sportives reprendre leurs activités. Le 31 mai, l'obligation de faire du télétravail a été assouplie, les grandes manifestations à nouveau autorisées et les restaurants ont pu accueillir des convives à l'intérieur; le 26 juin, l'obligation de porter le masque à l'extérieur a été le-

vée, le télétravail est devenu une recommandation et le certificat Covid obligatoire pour les discothèques et les grandes manifestations. Après une nouvelle augmentation des cas de contamination, le certificat est devenu obligatoire le 13 septembre dans les espaces intérieurs des restaurants, bars, musées, bibliothèques, centres de fitness et de sport, zoos, théâtres et cinémas. Depuis le 20 septembre, les voyageurs qui se rendent en Suisse doivent se soumettre à un test de dépistage et depuis le 11 octobre, les tests sont payants pour les personnes à partir de 16 ans.

Cette fiche donne une vue d'ensemble des effets de la pandémie de Covid-19 sur les entreprises formatrices et les apprentis en **octobre 2021**. Trois groupes de jeunes sont examinés: les futurs apprentis, les apprentis actuels et les jeunes qui ont terminé leur apprentissage et qui entrent sur le marché du travail. Les résultats sont en particulier comparés avec ceux du mois précédent (septembre 2021) et de l'année d'avant (octobre 2020). Tous les résultats sont pondérés, de sorte qu'ils sont représentatifs des entreprises formatrices et des apprentis en Suisse.

Pouls des places d'apprentissage en octobre 2021: les grandes lignes

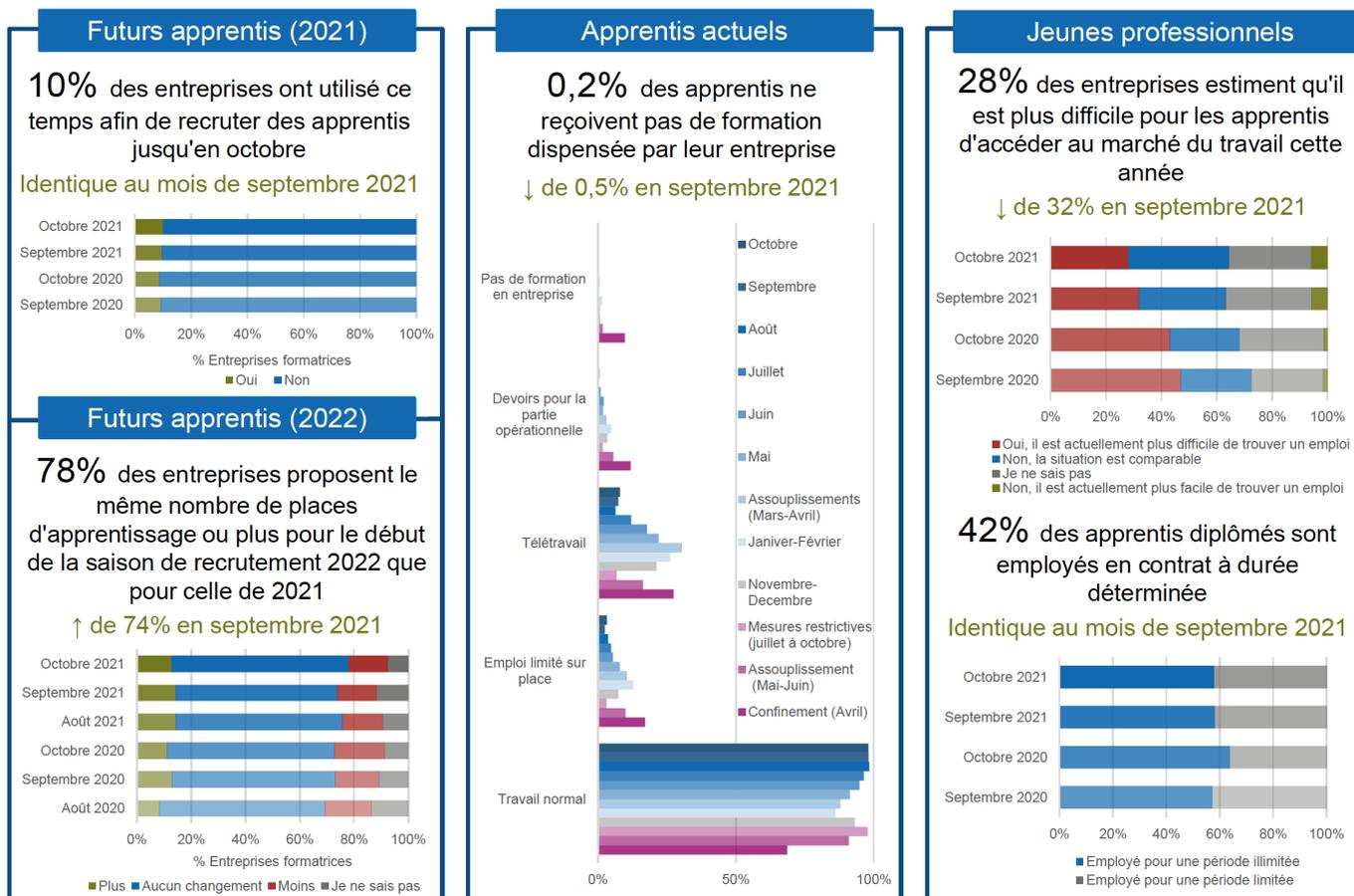


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en octobre 2021.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et octobre 2021. L'encadré de gauche montre les principaux résultats pour les futurs apprentis, celui du milieu ceux qui concernent les apprentis actuels (qui ne terminent pas cette année) et le tableau de droite les résultats des jeunes professionnels qui entrent sur le marché du travail.

En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature une année avant le début de leur formation. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps. Ce groupe comprend d'une part les apprentis qui ont commencé leur apprentissage en 2021 et ceux qui entameront ce processus en été 2022. Normalement, les apprentissages débutent durant les mois d'été. Toutefois, les entreprises peuvent encore utiliser la période jusqu'en octobre pour recruter d'autres apprentis. En octobre, 10% des entreprises ont utilisé cette possibilité (autant qu'en septembre). Cette part est similaire à celle de l'an dernier. En octobre 2020, 9% des entreprises recrutaient encore leurs apprentis en automne pour le début des apprentissages de 2020.

Pour les jeunes qui souhaitent commencer leur apprentissage en 2022, les perspectives sont légèrement meilleures que le mois dernier: 78% (74% en septembre) des entreprises consultées indiquent qu'elles proposent, comparé à 2021, autant ou plus de places d'apprentissage pour 2022. Elles étaient 65% (60% en septembre) à vouloir offrir autant de places d'apprentissage, soit un score légèrement plus élevé. Parallèlement, l'incertitude a quelque peu reculé par rapport au mois d'avant (7%; 12% en septembre). Comme le mois précédent, elles sont 13% (14% en septembre) à vouloir proposer plus de places et 14% (15% en septembre) à vouloir en proposer moins en 2022 qu'en

2021. En octobre 2020, les entreprises étaient légèrement plus pessimistes qu'en 2019 pour leurs prévisions sur l'année à venir (soit 2021): 18% voulaient proposer moins de places d'apprentissage et 11% davantage en 2021, un score plus élevé comparé à 2020 dans le premier cas et moindre dans le deuxième cas.

Les apprentis en formation (groupe 2) étaient encore en partie limités dans leurs activités en octobre, en raison de la pandémie de Covid-19. Par rapport au mois précédent, l'image qui se dessine a peu changé: 0,2% (0,5% en septembre) des apprentis n'ont pas reçu de formation en entreprise, ce qui représente une diminution marginale par rapport au mois de septembre. Comme en septembre, 98% des apprentis ont travaillé en appliquant les mesures de protection de l'OFSP, 3% ont été présents sur leur lieu de travail de manière limitée (2% en septembre) et la part des apprentis qui ont reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation avoisinait zéro (1% en septembre). La part des apprentis en télétravail est également restée similaire, avec 8% (7% en septembre) des jeunes

travaillant depuis chez eux.¹ Cette part a connu une hausse minime (6%) depuis le mois d'août, tandis qu'elle avait fortement diminué au cours des mois d'été.

La situation des apprentis est donc à un niveau similaire à celui des deux derniers mois, particulièrement en matière de télétravail, où les changements sont moindres, que ce soit sur le plan général ou dans les différentes catégories professionnelles: dans la catégorie «Informatique», 30% des apprentis étaient toujours en télétravail au mois d'octobre, un taux qui était de 12% dans la catégorie «Economie, administration, tourisme».

Les **jeunes professionnels (groupe 3)** ont terminé leur apprentissage cet été et entrent maintenant sur le marché du travail. Tous ne parviennent pas à franchir le pas facilement. D'après les entreprises cependant, la situation s'est améliorée par rapport aux mois précédents: elles n'étaient plus que 28%, en octobre, à penser que cette année, l'entrée des jeunes sur le marché du travail est plus difficile qu'avant la pandémie.

Que ce soit par rapport au mois de septembre (32%) ou d'août (41%), les entreprises sont sensiblement plus optimistes. 36% (31% en septembre) des entreprises jugent la situation comparable, 6% (autant qu'en septembre) prévoient une entrée

plus aisée sur le marché du travail comparé à la période avant la pandémie et 30% (31% en septembre) sont encore incertaines. L'année précédente, les entreprises étaient nettement moins optimistes. En octobre 2020, elles n'étaient plus que 43% à penser que les jeunes professionnels auraient plus de peine à trouver un emploi qu'avant le Covid-19.

Certaines entreprises engagent des apprentis qui ont terminé leur apprentissage en été, mais à des conditions variées. Les entreprises ont notamment été interrogées pour savoir si elles proposaient des contrats de durée limitée ou illimitée. Les résultats montrent qu'en octobre, 42% (autant qu'en septembre) des jeunes professionnels sont engagés pour une durée limitée, alors que 58% sont au bénéfice d'un contrat de durée indéterminée. En octobre 2020, la part des apprentis avec un contrat de durée limitée était encore plus élevée (64%).

	Apprentis dans l'entreprise		Apprentis à domicile		
	Travail normal	Emploi limité sur place	Télétravail	Devoirs pour la partie opérationnelle	Pas de formation en entreprise
Total	98%	3%	8%	0%	0.2%
BTP (Bâtiment Travaux Publics)	99%	0%	0%	1%	0%
Formation, social	100%	0%	0%	0%	0%
Électrotechnique	100%	1%	2%	0%	1%
Véhicules	100%	0%	0%	0%	0%
Restauration, hôtellerie	99%	0%	0%	1%	1%
Technique du bâtiment	100%	1%	1%	0%	0%
Santé	100%	1%	1%	0%	0%
Bois, aménagement intérieur	100%	1%	0%	1%	0%
Informatique	93%	6%	30%	1%	1%
Métal, machines, montres	99%	1%	0%	0%	0%
Planification, construction	97%	2%	6%	0%	2%
Vente, achat	99%	2%	1%	0%	0%
Transports, logistique, sécurité	99%	0%	0%	0%	1%
Économie, administration, tourisme	98%	3%	12%	0%	0%
Autres	99%	2%	3%	0%	0%

Figure 2: effets de la pandémie de coronavirus sur la formation des apprentis par catégorie professionnelle.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» d'octobre 2021. Le tableau montre, par mesure et catégorie professionnelle, la part (%) des apprentis de toutes les entreprises formatrices interrogées dans la catégorie professionnelle considérée (plusieurs réponses possibles); les catégories professionnelles avec moins de 50 entreprises formatrices sont regroupées sous «Autres».

¹ Ces parts ne s'additionnent pas à 100%, étant donné que diverses mesures peuvent les influencer en même temps et que tous les apprentis d'une entreprise ne suivent pas forcément leur formation de la même manière. En d'autres termes, les entreprises pouvaient choisir plusieurs réponses possibles.

Résultats détaillés

Futurs apprentis (groupe 1)

Les futurs apprentis de l'année 2021 sont des jeunes qui commencent leur apprentissage en automne, avec un peu de retard, le début ordinaire des apprentissages ayant normalement lieu en été. Les entreprises ont toutefois la possibilité de recruter encore jusqu'en octobre, ce qu'ont fait 10% de celles qui ont répondu au sondage. Cette part se situe à un niveau similaire à celui du mois de septembre (10%) et de l'année dernière. En octobre 2020, 9% des entreprises cherchaient encore des apprentis.

Les futurs apprentis qui débiteront leur formation en 2022 peuvent s'attendre à une offre de places d'apprentissage légèrement plus importante que cette année: en octobre en effet, 78% (74% en septembre) des entreprises indiquaient qu'elles voulaient proposer autant ou plus de places d'apprentissage pour le début des apprentissages en 2022 qu'en 2021, ce qui représente une légère augmentation par rapport au mois précédent. 14% (15% en septembre) des entreprises indiquent vouloir proposer moins de places d'apprentissage l'an prochain. Avec 13% (14% en septembre), la part des entreprises qui entendent proposer plus de places d'apprentissage est similaire à celle du mois précédent. Dans le même temps, la part des entreprises qui ne veulent pas modifier leur offre de places pour l'année 2022 a légèrement augmenté (65%; 60% en septembre), et la

part de celles qui sont encore incertaines à l'égard de leur politique future de places d'apprentissage a diminué (7%; 12% en septembre). Lorsqu'on compare la situation avec l'année précédente, on constate que les entreprises étaient légèrement moins optimistes en octobre 2020 concernant les places qu'elles allaient proposer pour l'année 2021. Elles étaient alors 73% à indiquer vouloir proposer autant ou plus de places pour le début des apprentissages 2021 par rapport à 2020. En particulier, la part de celles qui pensaient proposer moins de places pour 2021 était un peu plus élevée, tandis que celle des entreprises qui pensaient étendre leur offre était plus faible avec une part de 11%. En comparant les régions linguistiques, il apparaît qu'en octobre 2021, il existe de légères différences en matière d'incertitude quant à l'octroi de places d'apprentissage. En Suisse latine, un nombre légèrement plus important d'entreprises (12%) qu'en Suisse alémanique (7%) disent ne pas encore savoir comment elles procéderont l'an prochain.

Apprentis actuels (groupe 2)

Les jeunes en plein apprentissage sont partiellement limités dans leurs activités par la pandémie de Covid-19. La figure 2 montre, globalement, les effets de la pandémie sur la formation en entreprise des apprentis et dans les différentes catégories professionnelles².

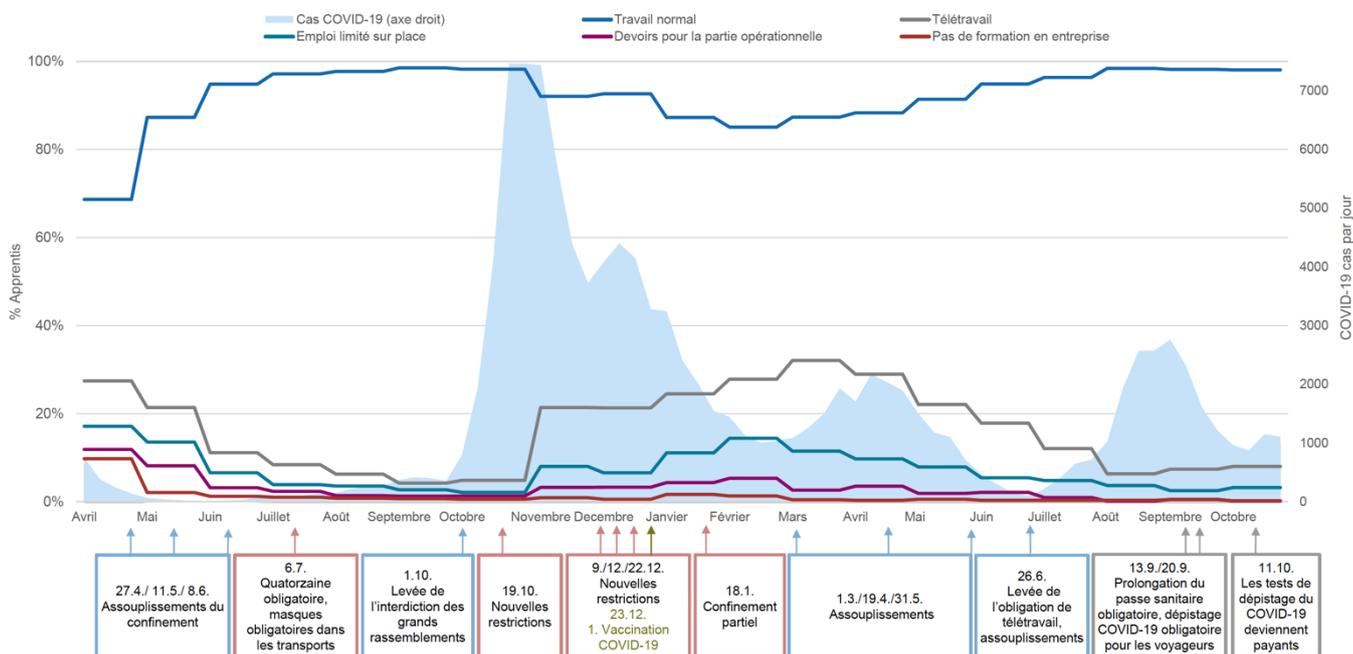


Figure 3: effets de la pandémie de Covid-19 sur la formation des apprentis au fil du temps.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et octobre 2021. La figure présente, sur l'axe vertical à gauche, les parts (en %) de tous les apprentis couverts par les entreprises formatrices interrogées (plusieurs citations possibles) par mesure de formation en entreprise. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le Covid-19 et par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à octobre 2021.

La situation des apprentis en octobre est similaire à celle du mois précédent: 98% (autant qu'en septembre) travaillent toujours normalement dans l'entreprise, en appliquant les mesures de protection de l'OFSP. Une part très légèrement plus élevée a travaillé sur

place de façon limitée (3%; 2% en septembre), tandis que la part des apprentis avec des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise a diminué au point d'être presque nulle (1% en septembre). Enfin, 0,2% (0,5% en

² La catégorie professionnelle «Nature» n'a pas été prise en compte pour cette question en octobre, en raison de distorsions des résultats dues à la pondération.

septembre) des apprentis n'ont pas reçu de formation en entreprise. La part des apprentis en télétravail est restée également stable puisque selon les entreprises, 8% (7% en septembre) des apprentis travaillaient depuis chez eux en octobre. Cette observation est confirmée dans les différentes catégories professionnelles, la part d'apprentis en télétravail étant la plus élevée dans la catégorie «Informatique» (30%; 32% en septembre) et «Economie, administration, tourisme» (12%; 13% en septembre). L'hétérogénéité dans les régions linguistiques a quelque peu diminué comparée au mois précédent, puisqu'en octobre, 9% (8% en septembre) des apprentis de Suisse alémanique étaient encore en télétravail, soit un peu plus qu'en Suisse latine (7%; 4% en septembre).

La figure 3 montre l'évolution temporelle des activités des apprentis dans l'ensemble, en rapport avec les cas de Covid-19 quotidiens et les mesures des autorités. Grâce aux assouplissements progressifs, c'est surtout la part d'apprentis en télétravail qui a diminué entre mars et août. En mars, elle était encore de 32%, contre 6% seulement en août. Alors que pendant les mois d'été, certains apprentis sont retournés sur leur lieu de travail, l'automne n'a pas enregistré de réduction supplémentaire.

Qui a été le plus touché par la pandémie? Comparé au mois précédent, un nombre un peu plus élevé d'entreprises étaient d'avis que tous les apprentis sont impactés par la pandémie dans une même mesure (55%; 48% en septembre). 23% des entreprises ont souvent évoqué les apprentis les plus faibles; en

septembre, une part plus élevée d'entreprises (29%) étaient de cet avis. En octobre, les entreprises ont cité un peu plus rarement les apprentis de première année (15%), puis ceux qui sont en cours d'apprentissage (7%) ou en dernière année (15%).

Mesures de quarantaine

En raison des règles de quarantaine destinées à éviter les infections par le coronavirus, la formation des apprentis est temporairement interrompue. L'impact de ces absences sur les entreprises a de nouveau légèrement diminué en octobre, après que la part d'entreprises ayant des apprentis, des formateurs et d'autres collaborateurs en quarantaine (pendant les quatre dernières semaines avant le sondage) ait encore augmenté: 11% (17% en septembre) ont indiqué avoir des apprentis en quarantaine. Dans 3% (4% en septembre) des entreprises, des formateurs étaient en quarantaine et dans 21% (31% en septembre), d'autres collaborateurs étaient concernés. La part des personnes en quarantaine a aussi légèrement diminué dans ces entreprises: 2% (4% en septembre) des apprentis, 1% (presque autant qu'en septembre) des formateurs et environ 2% (3% en septembre) des autres collaborateurs étaient en moyenne en quarantaine. Par rapport au mois précédent, moins d'apprentis en isolation n'ont pas reçu de formation en entreprise (40%; 54% en septembre), tandis qu'une part plus élevée d'apprentis en quarantaine a travaillé à domicile (55%; 41% en septembre).

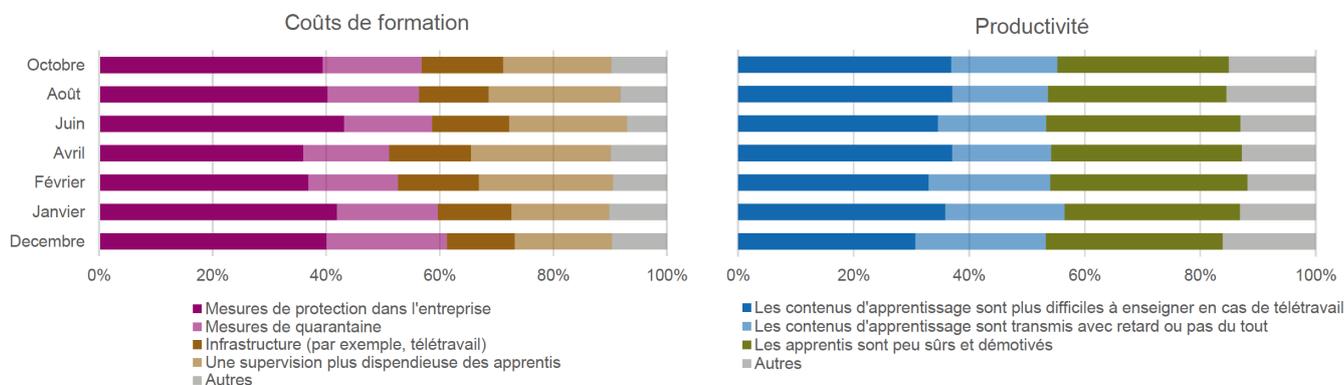


Figure 4: raisons de l'augmentation des coûts de la formation et de la baisse de la productivité des apprentis.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» de décembre 2020 ainsi que de janvier, février, avril, juin, août et octobre 2021. Les graphiques montrent, pour chaque mois et, séparément, pour les coûts de formation et la productivité, la part des raisons de modifications dues au Covid-19 dans une entreprise formatrice moyenne.

Effets sur les coûts de la formation et la productivité

Dans l'ensemble, les entreprises sont d'avis que les coûts de formation des apprentis ont plutôt augmenté en raison des modifications dues à la pandémie, une situation qui était, en octobre³, similaire à celle du mois d'août (0,19 sur une échelle de -2 «Coûts nettement plus bas» à 2 «Coûts nettement plus élevés»); 0,2 en août). Le côté gauche de la figure 4 montre les rai-

sons de ces changements, les entreprises attribuant pour l'essentiel les coûts modifiés aux mesures de protection dans l'entreprise (39%; 40% en août). L'encadrement plus compliqué des apprentis a eu un peu moins de poids en octobre (19%; 23% en août). Les entreprises sont par ailleurs toujours d'avis que la productivité des apprentis a un peu souffert des effets de la pandémie. Sur ce point toutefois, elles sont légèrement plus optimistes qu'au mois

³ Ces questions ne sont posées que tous les deux mois.

d'août (-0,23 sur une échelle de -2 «Productivité nettement plus faible» à 2 «Productivité nettement plus élevée»; -0,25 en août). Le côté droit de la figure 4 montre que les entreprises attribuent la baisse de productivité essentiellement au fait que les contenus de l'apprentissage sont plus difficiles à transmettre en télétravail (37%; autant qu'en août). Il est suivi de près par le fait que les apprentis sont déstabilisés et démotivés (30%; 31% en août). De manière générale, les évaluations relatives aux coûts de la formation et à la productivité ont peu évolué entre août et octobre.

Rattrapage de la matière manquée

La figure 5 montre les effets de la pandémie de Covid-19 sur l'acquisition de compétences par les apprentis et compare les résultats avec l'évolution du nombre de cas de Covid-19 et les mesures prises au fil du temps. En octobre, les entreprises étaient à nouveau légèrement plus optimistes que le mois précédent sur le fait que les apprentis pourront encore rattraper la matière manquée dans la *formation pratique en entreprise* (4,27 sur une échelle de 5 pour «peut certainement être rattrapé»;

4,21 en septembre), dans la *formation théorique* (3,98; 3,94 en septembre) et dans les *cours interentreprises* (4,20; 4,17 en septembre).

Jeunes professionnels (groupe 3)

L'entrée sur le marché du travail place certains jeunes professionnels face à des défis. En octobre, les entreprises étaient à nouveau un peu plus optimistes qu'au début de l'automne: 28% (32% en septembre; 41% en août) estiment que l'entrée sur le marché du travail est cette année plus difficile qu'avant la crise sanitaire. 36% (31% en septembre) jugent la situation comparable à celle d'avant la pandémie, 6% (autant qu'en septembre) ont indiqué que l'entrée sur le marché du travail était plus simple cette année et 30% (31% en septembre) que la situation sur le marché est incertaine.

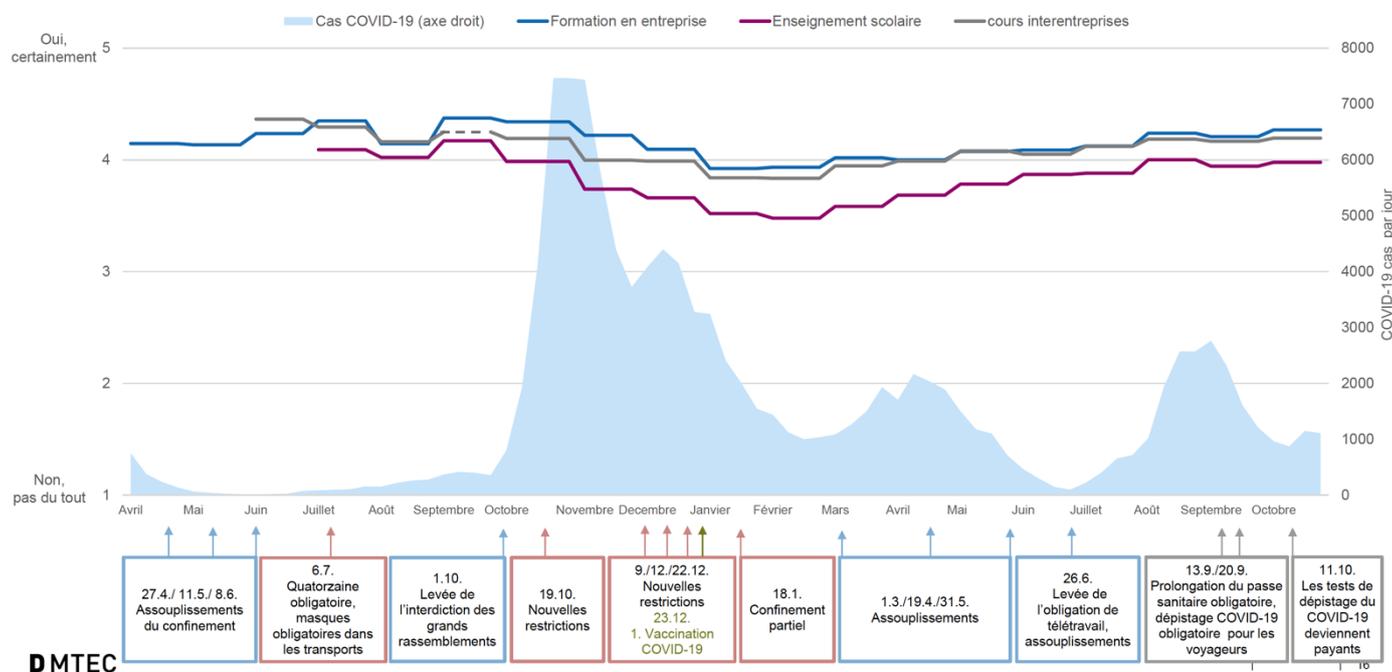


Figure 5: rattrapage de la matière manquée en raison de la pandémie de Covid-19.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et octobre 2021. Le graphique montre, sur l'axe vertical à gauche, si les entreprises pensent que les apprentis ne parviendront assurément plus (1) ou assurément (5) à rattraper la matière manquée. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le Covid-19 et par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à octobre 2021.

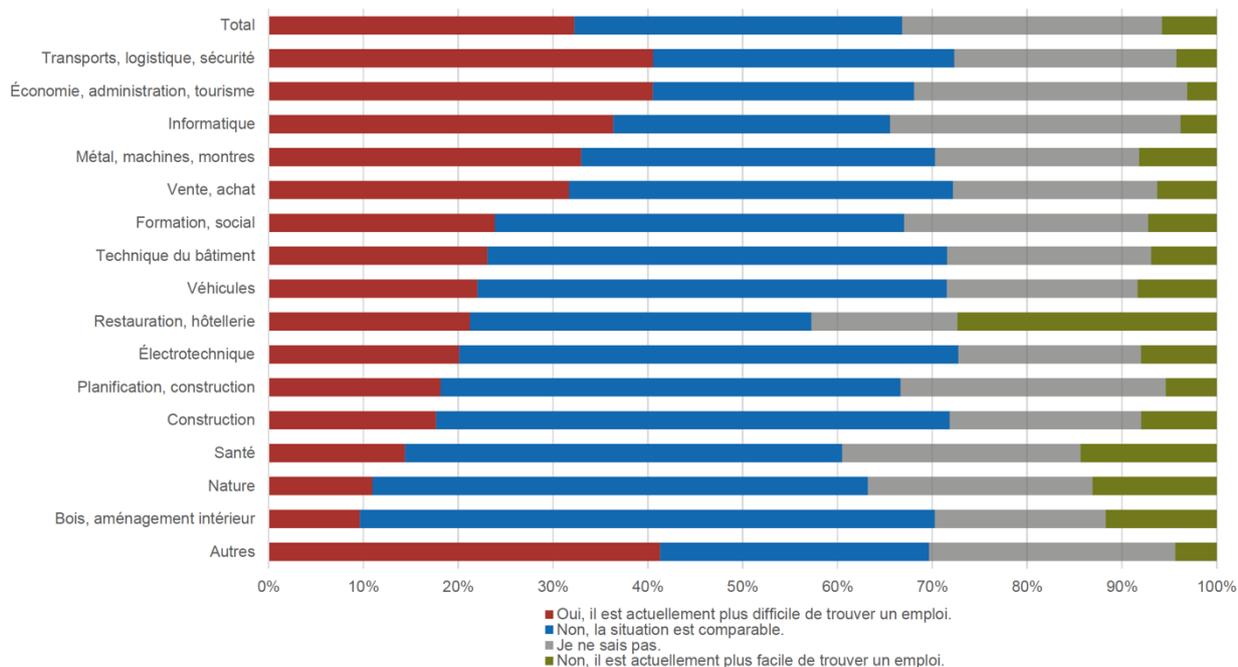


Figure 6: évaluation de la difficulté de l'entrée sur le marché du travail comparée à la période avant le Covid-19, par catégorie professionnelle.
Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage», agrégées d'août 2021 à octobre 2021. La figure montre si les entreprises pensent que la situation des apprentis diplômés à la recherche d'une place de travail est cette année plus difficile, comparable, plus simple ou incertaine qu'avant la pandémie.

L'an dernier également, les entreprises jugeaient la situation de ces jeunes difficile: en octobre 2020, elles étaient ainsi 43% à penser que la recherche d'un emploi serait plus difficile qu'avant le Covid-19. L'année dernière également, une part moindre des entreprises étaient d'avis que l'entrée sur le marché du travail serait plus simple (1% en octobre 2020).

Les estimations relatives à l'accès au marché du travail divergent en partie aussi fortement par catégorie professionnelle. La figure 6 montre l'hétérogénéité de ces pronostics relatifs à l'entrée sur le marché du travail, répartis par catégories professionnelles pour la fin de l'été ou l'automne 2021 (données d'août à octobre 2021). Les catégories professionnelles «Transports, logistique, sécurité» (41%), «Economie, administration, tourisme» (41%) et «Informatique» (36%) sont les moins optimistes en ce qui concerne l'entrée sur le marché du travail des jeunes professionnels, alors que c'est dans ces catégories que la part d'entreprises qui jugent la recherche d'emploi cette année plus difficile qu'avant le Covid-19 est la plus élevée. Parallèlement, les catégories «Bois, aménagement intérieur» (10%), «Nature» (11%) et «Santé» (14%) sont les moins pessimistes en matière de difficulté pour l'accès au marché du travail. L'optimisme dans la catégorie «Restauration, hôtellerie» était également important, 27% des entreprises ayant indiqué que l'entrée sur le marché du travail était plus simple cette année qu'avant la pandémie.

Certaines entreprises engagent des apprentis qui ont terminé leur apprentissage en été. En octobre, c'était le cas de 42% (33% en septembre) d'entre elles. Cela signifie une augmentation par rapport au mois précédent et à l'année précédente. En octobre 2020, 34% des entreprises avaient cependant engagé de jeunes diplômés en été.

91% (89% en septembre) de ces jeunes sont restés dans l'entreprise qui les a formés et 9% sont venus d'une autre entreprise formatrice. En octobre, 12% venaient d'une autre entreprise.

Un peu plus de la moitié des jeunes professionnels ont été engagés avec un contrat de durée illimitée (58%, autant qu'en septembre), tandis que 42% ont reçu un contrat de durée limitée. Cette part était un peu plus élevée par rapport à l'année précédente, tandis qu'en octobre 2020, seuls 36% étaient engagés avec un contrat de durée limitée et 64% des apprentis avec un contrat de durée illimitée.

La part des employés à plein temps était également plus faible par rapport au mois précédent et au mois d'octobre 2020: 78% des apprentis travaillent à plein temps (entre 80 et 100%), tandis qu'en septembre 2021, ce taux était de 83%; en octobre 2020, il était de 90%. En conséquence, 22%, respectivement 17% en septembre 2021 et 10% en octobre 2020 des jeunes ont été engagés à temps partiel. On notera toutefois ici qu'une part relativement importante de ces employés à temps partiel suivent une formation en parallèle.

Conséquences sur les entreprises formatrices et les apprentis

La figure 7 montre que l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les entreprises formatrices est resté à un niveau stable en octobre: 94% (95% en septembre) des entreprises formatrices travaillaient dans le respect des mesures de protection de l'OFSP (autant qu'en septembre), ces mesures concernant en particulier les apprentis. Elles étaient légèrement moins nombreuses à

avoir du personnel au chômage partiel (5%, 7% en septembre) et 2% (autant qu'en septembre) à avoir du personnel, apprentis compris, au chômage partiel. Une part toujours faible d'entreprises dépendait d'une aide financière (3%; 2% en septembre) ou a dû fermer temporairement sur ordre des autorités (1%, autant qu'en septembre). La part des entreprises confrontées à la menace d'une cessation de leurs activités était, comme en septembre, quasiment nulle.

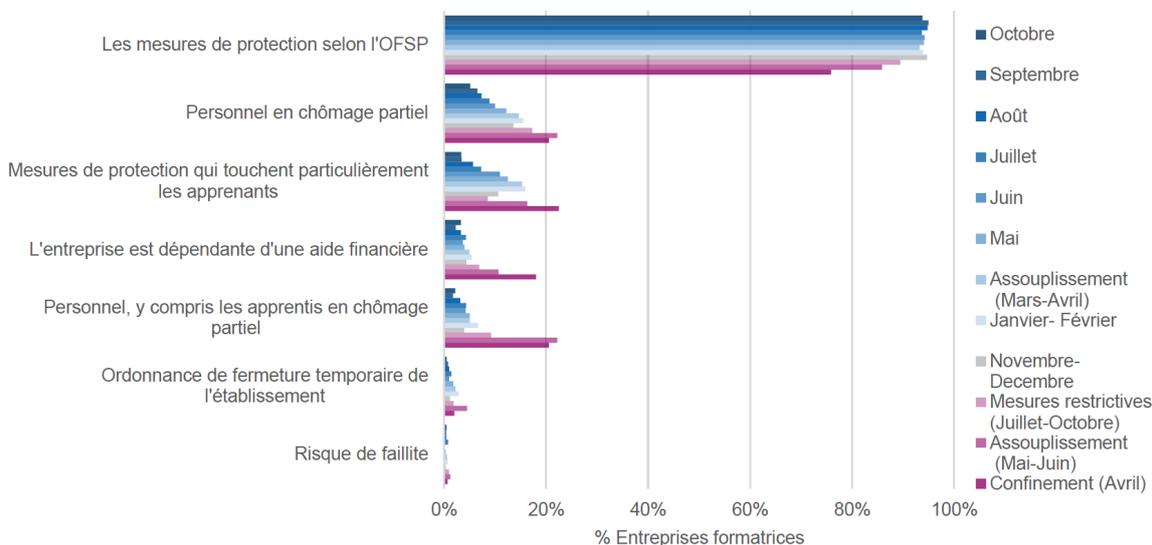


Figure 7: impact de la pandémie de Covid-19 sur les apprentis et leurs entreprises formatrices.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et octobre 2021. Le graphique montre, par effet de la pandémie de Covid-19, la part d'entreprises concernées (en %) de toutes les entreprises interrogées.

Données et représentativité

2105 entreprises formatrices (2301 en septembre) de tailles variées, de tous les cantons et de toutes les catégories professionnelles, ont participé au «Pouls des places d'apprentissage» en octobre 2021. Des personnes exerçant différentes fonctions dans ces entreprises ont répondu aux questions; parmi celles-ci, on trouve aussi bien des formatrices et formateurs professionnels que des spécialistes des ressources humaines ou des directeurs et directrices. Dans l'ensemble, 44 660 entreprises formatrices ont été contactées pour participer au sondage, le taux de retour du Pouls des places d'apprentissage d'octobre étant de 4,71% (5,15% en septembre). Le calcul du taux de retour n'est toutefois pas exact, le sondage n'étant pas seulement envoyé directement à ces entreprises formatrices, mais également diffusé sur d'autres canaux.

Les entreprises interrogées proposaient en tout 17 547 places d'apprentissage (18 182⁴ en septembre) dans différentes régions et catégories professionnelles. En octobre, elles couvraient 2,03% (2,52% en septembre) de toutes les entreprises formatrices en Suisse. La couverture est meilleure en Suisse

alémanique (2,91%; 3,14% en septembre) qu'en Suisse latine (0,54%; 0,67% en septembre). Des différences apparaissent entre les catégories professionnelles: En octobre, les mieux représentées étaient «Informatique» (5,62%), «Electrotechnique» (5,29%) et «Planification, construction» (4,80%), tandis que «Vente, achat» (1,73%) et «Nature» (1,77%) étaient plutôt sous-représentées. Les cantons de Bâle-Ville et d'Appenzell Rhodes-Intérieures ainsi que les grandes entreprises étaient plutôt surreprésentées par rapport aux PME.

Le procédé de pondération utilisé⁵ corrige toutefois les différences de représentativité d'après la taille des entreprises, les régions linguistiques et les secteurs professionnels.

⁴ Le nombre d'apprentis dans une entreprise formatrice n'est demandé que lors de la première participation au sondage (et non chaque mois). Ces données ont toutefois été à nouveau relevées dans toutes les entreprises participantes à partir du sondage de mars, afin de refléter les fluctuations intermédiaires du nombre d'apprentis.

⁵ Des informations détaillées sur la méthode de pondération utilisée sont fournies dans la fiche «Pondération et représentativité des résultats»: <https://doi.org/10.3929/ethz-b-000454763>.

Vous trouverez de plus amples informations sur www.lehrstellenpuls.ch.

Nous remercions toutes les entreprises formatrices ayant participé à ce sondage. De même, nous adressons nos remerciements aux organisations suivantes, qui soutiennent ce projet de recherche:

- Allpura
- Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
- GastroSuisse / HotellerieSuisse
- Enveloppe des Edifices Suisse
- Hotel & Gastro formation
- Kunststoff Schweiz
- login Formation professionnelle SA
- ortra intendance suisse
- ortra santé
- Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSV)
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle (CSFP)
- Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)
- Union patronale suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique (ASFL SVBL)
- SPEDLOGSWISS
- Swiss Textiles
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics, Association Céramique Suisse
- Association Polybau

Contact

ETH Zurich
Prof. Dr Ursula Renold
Chaire de systèmes éducatifs
www.ces.ethz.ch →

Pouls des places d'apprentissage info@lehrstellenpuls.ch → www.lehrstellenpuls.ch →